

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil

Date: Le lundi 2 décembre 2019, à 20 heures

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 – Présentation du maire
5. Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 - Adoption
6. Levée de la séance